



à retenir



- > 16 099 tonnes de miel produit
- > 5^e pays importateur
- > 23^e pays exportateur mondial
- > Balance commerciale déficitaire : - 84 millions d'euros

ORGANISATION

• La filière apicole française se caractérise par une grande diversité de ses acteurs des produits issus de la ruche (miels de crus, miels polyfloraux, gelée royale, pollen..) et des modes de commercialisation. Elle se caractérise par un nombre important de petits producteurs, répartis sur tout le territoire, avec une faible proportion d'apiculteurs professionnels qui réalisent néanmoins une partie non négligeable de la production annuelle de miel.

La création, en octobre 2009, d'un institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) résulte de la volonté des professionnels de se structurer. Cette volonté a été plus récemment marquée par la création d'une Interprofession, qui a vu le jour en janvier 2018 (INTERAPI, Interprofession des produits de la ruche).

PRODUCTION

> 49 840 apiculteurs, d'après les déclarations auprès de la direction générale de l'alimentation

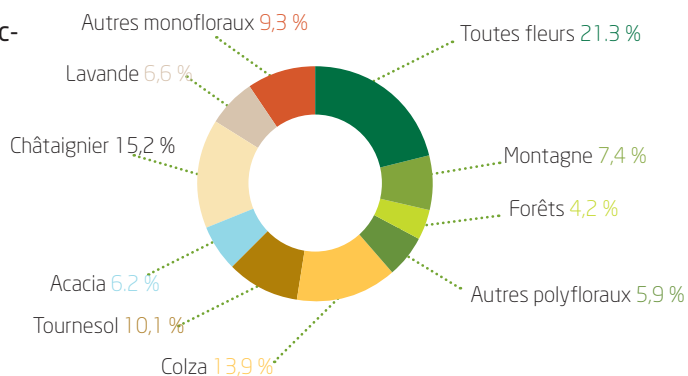
> 1 316 570 ruches

> 16 099 tonnes de miel

- 25 % pour les apiculteurs ayant moins de 50 ruches
- 12 % pour les apiculteurs ayant de 50 à 149 ruches
- 28 % pour les apiculteurs ayant de 150 à 399 ruches
- 35 % pour les apiculteurs ayant de plus de 400 ruches

> 2 870 kg de gelée royale

Production par miellée 2016 : 16 099 tonnes



Source : observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer

TRANSFORMATION

> La part du miel produit en France destinée aux IAA n'est pas estimée précisément mais semble très faible.

Par ailleurs, la gelée royale, un autre produit de la ruche, est également importée mais certains acteurs travaillent avec des produits français pour :

• **Les spécialistes des produits de la ruche** proposent le plus souvent des gammes de miels mélangés à de la gelée royale pour le marché agroalimentaire, mais également des crèmes et différentes formes de compléments alimentaires (ampoules, gélules, etc.). Ces opérateurs s'approvisionnent le plus souvent directement à l'étranger, mais achètent également de la gelée royale française.

• **Les fournisseurs de matériel apicole et les apiculteurs-revendeurs** proposent de la gelée royale sous toutes ses formes : pure et issue de la production française, pure et importée sous forme congelée ; en compléments alimentaires ou en crème et autres produits cosmétiques.



COMMERCIALISATION

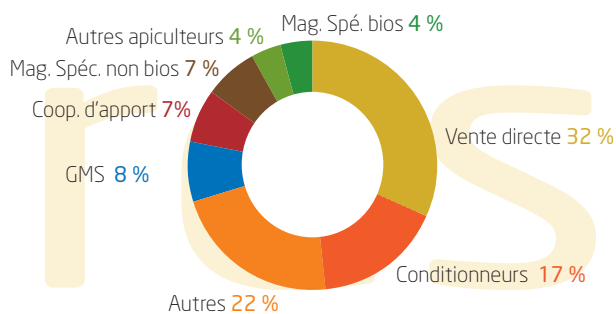
En 2016, le chiffre d'affaires de la production de miel, gelée royale et pollen est estimé, selon les années, autour de 100 millions d'euros (dont environ 90 % pour le miel).

En 2016, au premier stade, la GMS représente 10 % des volumes commercialisés par les apiculteurs. La vente directe et les circuits courts (avec un intermédiaire maximum) représentent 32 % des volumes commercialisés par les apiculteurs et la vente aux conditionneurs 17 %.

10 % des apiculteurs produisant de la gelée royale l'ont commercialisé sous forme de produits transformés à base de gelée royale.

La propolis, la cire et le pollen sont essentiellement commercialisés par des apiculteurs ayant plus de 50 ruches (soit 52% des apiculteurs).

Circuits de commercialisation du miel en 2016



Source : observatoire de la production de miel et de gelée royale FranceAgriMer

CONSOMMATION

- La production française de miel ne permet pas de couvrir la consommation nationale : autour de 45 000 tonnes de miel sont consommées en France chaque année. Pour cela, la France a recours aux importations (plus de 35 600 tonnes de miel en 2016).
- La part de la consommation de miel à domicile est prépondérante (environ 86 % du total). Les industries agro-alimentaires en consomment, quant à elles, 9 % et la restauration hors foyer seulement 5 %.
- Parmi les circuits pour la consommation à domicile, la grande distribution représente 55 % des achats, la vente directe 27 %, les magasins spécialisés 14 % et internet 3 %.
- Le prix moyen de vente du miel dans le circuit de la grande distribution (hypers et supermarchés hors hard-discount) est d'environ 11 €/kg en 2016. 57 % des volumes vendus en grande distribution sont des miels liquides et 43 % des miels crémeux.

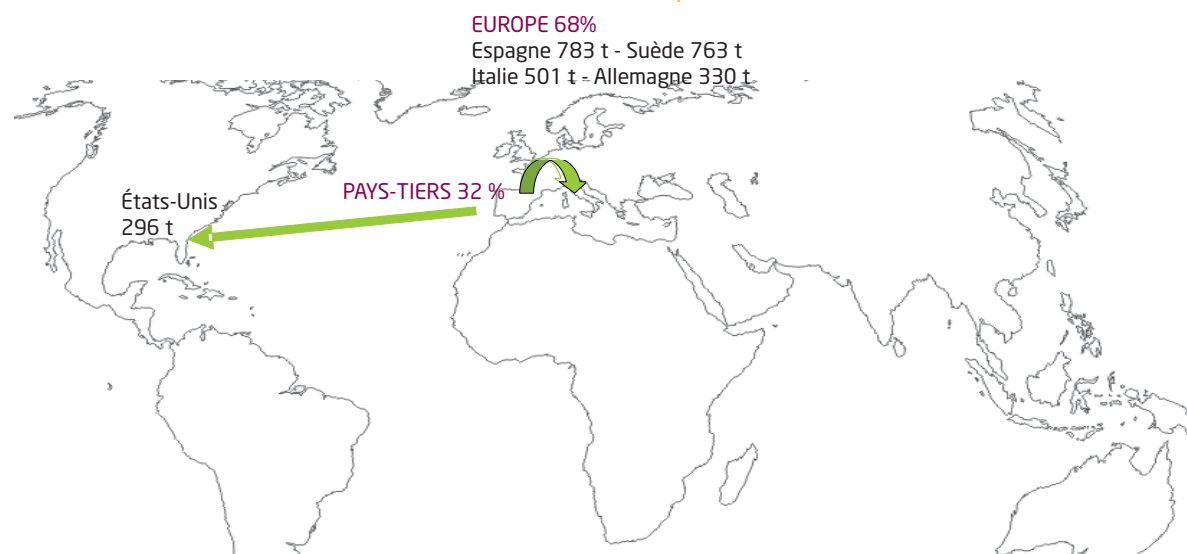
ÉCHANGES

- La France a importé plus de 35 600 tonnes de miel, et a exporté 5 100 tonnes. Par conséquent, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à environ 30,5 milliers de tonnes pour 84 millions d'euros.
- La France exporte ses volumes en majorité vers l'Espagne (15 %), la Suède (15 %) et l'Italie (10 %).
- La France importe son miel principalement d'Espagne (20 % des volumes), de Chine (14 %), d'Ukraine (13 %) et d'Argentine (9 %) – chiffres 2016.

FOCUS L'EXCELLENCE DES PRODUITS FRANÇAIS

- Les organisations de producteurs constatent une part de plus en plus importante d'apiculteurs professionnels convertissant leur production en agriculture biologique.
- En 2016, la part du bio dans la production totale de miel était de 1 922 tonnes, soit 12 % ;
- 5,7 % des apiculteurs bénéficiaient d'une certification en agriculture biologique ;
- 48 % de la gelée royale produite en France est certifiée en agriculture biologique, soit 1 378 kg.

CARTE DES PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORT (AVEC INDICATION DES VOLUMES PAR PRINCIPAUX PAYS EN 2016)



Source : douanes françaises / GTA